

**FONDATION L'ELAN RETROUVE**

Reconnue d'Utilité Publique

Décret du 17 Août 2016

*Siège social* : 23, rue de la Rochefoucauld  
75009 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

# FONDATION L'ELAN RETROUVE

Reconnue d'Utilité Publique  
Décret du 17 Août 2016

*Siège social* : 23, rue de la Rochefoucauld  
75009 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux administrateurs,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation L'Élan Retrouvé relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes annuels occasionnés par l'application du règlement ANC 2018-06 ainsi que sur les faits marquants de l'exercice.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

## **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-Bois, le 24 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
**LEO JEGARD & ASSOCIES**  
Représenté par,

**François JEGARD**  
Président du Conseil d'Administration

---

Jégard Créatis



# COMPTES ANNUELS

**BILAN**

ACTIF	Exercice 2020 clos le 31/12/2020			Exercice 2019 clos le 31/12/2019
	Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 192 457	983 218	209 238	210 597
Frais d'établissement	58 224	24 602	33 622	46 918
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
<i>Donations temporaires d'usufruits</i>			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 036 708	861 091	175 617	163 680
Fonds commercial	97 525	97 525	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>	53 301 935	18 993 394	34 308 541	31 605 595
Terrains	4 696 662	184 974	4 511 688	4 494 487
Constructions	35 963 398	12 565 580	23 397 818	20 314 924
Installations techniques, matériels et outillage industriels	2 714 267	2 007 083	707 183	744 274
Autres	5 502 560	4 235 757	1 266 804	1 176 713
Immobilisations corporelles en cours	425 727	0	425 727	1 700 169
Avances et acomptes	3 999 321	0	3 999 321	3 175 027
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>			0	
<i>Immobilisations financières</i>	2 779 793	57 353	2 722 439	1 982 093
Participations et créances rattachées	666 761	0	666 761	660 249
Autres titres immobilisés	1 739 690	0	1 739 690	1 025 450
<i>Prêts</i>	26 986	26 986	0	
Autres	346 356	30 367	315 989	296 395
<b>TOTAL I</b>	<b>57 274 184</b>	<b>20 033 966</b>	<b>37 240 219</b>	<b>33 798 285</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>	26 218	0	26 218	28 067
Matières premières et autres approvisionnements	26 218		26 218	28 067
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>	4 579 675	54 986	4 524 689	6 037 371
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 870 350	54 986	3 815 364	5 317 050
<i>Créances reçues par legs et donations</i>			0	
Autres	709 325		709 325	720 320
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	23 549 162		23 549 162	18 412 684
Charges constatées d'avance	157 273		157 273	275 699
<b>TOTAL II</b>	<b>28 312 328</b>	<b>54 986</b>	<b>28 257 342</b>	<b>24 753 820</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>85 586 513</b>	<b>20 088 951</b>	<b>65 497 561</b>	<b>58 552 105</b>

**BILAN**

<b>PASSIF</b>	Exercice 2020 clos le 31/12/2020	Exercice 2019 clos le 31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		2 779 499
Fonds propres statutaires	1 475 920	
Fonds propres complémentaires	263 841	
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	280 209	
Apports		305 977
Ecart de réévaluation		
Réserves		8 377 457
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	717 957	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	8 794 154	
Autres		
Report à nouveau	9 489 830	7 513 621
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	82 864	
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		-152 877
Excédent ou déficit de l'exercice	2 592 374	1 411 566
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	445 848	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>22 896 329</b>	<b>20 235 242</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Subventions d'investissement	1 024 478	2 716 271
Provisions réglementées	113 726	10 198 120
<b>Total I</b>	<b>24 034 533</b>	<b>33 149 633</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		346 977
Provisions pour charges		2 593 393
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	17 694 956	
Sur subventions d'exploitation		586 883
Sur autres ressources		1 576 291
<b>TOTAL II</b>	<b>17 694 956</b>	<b>5 103 543</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	228 398	
Provisions pour charges	2 587 081	
<b>TOTAL III</b>	<b>2 815 479</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	12 014 394	12 664 092
Emprunts et dettes financières diverses	35 954	35 616
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950 910	1 115 333
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 322 167	5 615 643
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	934 259	372 192
Autres dettes	689 600	492 347
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance	5 308	3 706
<b>TOTAL IV</b>	<b>20 952 593</b>	<b>20 298 930</b>
Ecarts de conversion passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>65 497 561</b>	<b>58 552 105</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice 2020 clos le 31/12/2020	Exercice 2019 clos le 31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	0	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	0	
- dont ventes de dons en nature	0	
Ventes de prestations de services	0	
- dont parrainages	0	
- Prestations de services	3 476 355	
- Autres		4 544 093
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
- Dotation globale	40 681 947	35 827 576
- Prix de journée	2 356 741	996 181
- Produits de l'activité hospitalière	1 330 075	1 460 512
- Autres financements	2 384 279	
- Subventions d'exploitation	621 896	1 304 819
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	27 397	
- Mécénats	44 000	
- Legs, donations et assurances-vie	0	
Contributions financières	460 112	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	331 472	739 435
Utilisations des fonds dédiés	1 050 609	
Autres produits	81 820	2 312 205
<b>Total I</b>	<b>52 846 704</b>	<b>47 184 820</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	0	0
Variations des stocks	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	286 696	320 985
Variations des stocks	1 849	-1 487
Autres achats et charges externes	8 654 911	8 885 252
Aides financières	0	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 667 040	2 506 989
Salaires et traitements	22 374 442	20 499 683
Charges sociales	9 153 806	8 823 735
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 026 711	1 970 384
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	48 075	63 550
Dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	284 862	369 090
Reports en fonds dédiés	4 720 466	
Autres charges	158 981	36 834
<b>Total II</b>	<b>50 377 837</b>	<b>43 475 015</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>2 468 866</b>	<b>3 709 805</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	6 527	8 772
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11 066	7 377
Autres intérêts et produits assimilés	10 755	17 713
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	4 002
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	395
<b>Total III</b>	<b>28 349</b>	<b>38 259</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice 2020 clos le 31/12/2020	Exercice 2019 clos le 31/12/2019
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 300	0
Intérêts et charges assimilées	108 251	153 613
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>Total IV</b>	<b>113 551</b>	<b>153 613</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-85 202</b>	<b>-115 354</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>2 383 665</b>	<b>3 594 451</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	543 427	85 977
Sur opérations en capital	66 353	133 757
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	118 579	1 214 576
<b>Total V</b>	<b>728 359</b>	<b>1 434 310</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	512 091	11 239
Sur opérations en capital	7 558	466 910
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0	2 573 019
<b>Total VI</b>	<b>519 649</b>	<b>3 051 168</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>208 710</b>	<b>-1 616 858</b>
Participations des salariés aux résultats (VII)	0	
Impôt sur les bénéfices (VIII)	0	0
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>53 603 412</b>	<b>48 657 388</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>51 011 037</b>	<b>46 679 795</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>1 977 593</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		112 725
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		678 752
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>2 592 374</b>	<b>1 411 566</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	274 889	
Prestations en nature	19 800	
Bénévolat	21 771	39 597
<b>Total</b>	<b>316 460</b>	<b>39 597</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	274 889	
Mise à disposition gratuite de biens	0	
Prestations en nature	19 800	
Personnel bénévole	21 771	39 597
<b>Total</b>	<b>316 460</b>	<b>39 597</b>

**FONDATION L'ÉLAN RETROUVÉ**  
**23 rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris**

## **ANNEXE**

### **PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ**

#### **L'histoire**

L'Association l'Élan Retrouvé a été fondée en 1948 par le professeur Paul SIVADON, médecin psychiatre chef de service du Centre de Traitement et de Réadaptation Sociale à l'hôpital psychiatrique de Ville Evrard (Seine-Saint-Denis) et Madame Suzanne BAUMÉ, conseillère du travail.

Le but premier était de combler l'absence d'institutions de relais à l'hospitalisation de longue durée et de soigner la majorité des personnes dans la cité.

Le dispositif sanitaire de l'Élan Retrouvé est non sectorisé et complémentaire de celui de la psychiatrie publique ou libérale.

L'Association a été reconnue d'utilité publique par décret du 14 décembre 1956.

L'Association est devenue Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 17 août 2016.

La Fondation est devenue Fondation abritante par arrêté du 13 janvier 2021.

#### **L'objet social**

Conformément à l'article 1.1 de ses statuts, la Fondation l'Élan Retrouvé a pour objet d'accueillir, de soigner, d'accompagner et de loger des enfants, adolescents et adultes, de tous milieux sociaux et de toutes origines, souffrant de troubles psychiques et de troubles envahissant du développement en leur donnant les moyens matériels et humains de s'adapter et se réadapter socialement et professionnellement.

La Fondation favorise également la recherche scientifique et la formation des professionnels afin d'assurer une prise en charge adaptée de ces personnes.

La Fondation met en œuvre des actions communes avec des personnes physiques ou morales, poursuivant des buts similaires.

#### **Les moyens**

Conformément à l'article 2 de ses statuts, les moyens d'action de la Fondation sont notamment :

- assurer la création, la gestion et la reprise d'établissements permettant de prendre en charge les personnes malades et handicapées, selon la nature de leur pathologie et de leur âge, notamment, des foyers et des résidences d'accueil, des hôpitaux de jour, des ateliers thérapeutiques, des services d'accompagnement à la vie sociale, des services d'accompagnement à la vie sociale médicalisés, des maisons d'accueil spécialisées, des foyers d'accueil médicalisés, des établissements et services d'aide par le travail,... ;

- organiser la coopération entre les différentes structures sanitaires, sociales et médico-sociales, afin d'assurer un accompagnement sans discontinuité des personnes malades et handicapées ;
- encourager et accompagner les initiatives favorisant l'intégration des enfants et adultes souffrant de troubles psychiques ou de troubles envahissants du développement et de leur évolution chez l'adulte, en milieu ordinaire, par la création de partenariats avec les institutions éducatives et les structures d'aide à la réinsertion professionnelle ;
- promouvoir la connaissance de la santé mentale par le soutien à la recherche scientifique et à la formation des professionnels accompagnant les enfants et adultes souffrant de troubles psychiques et de troubles envahissants du développement ;
- sensibiliser le grand public aux actions qu'elle mène, notamment par l'organisation de colloques, conférences, congrès ou séminaires et la publication des résultats de recherches scientifiques.
- ouvrir des comptes individualisés afin de recevoir, en vue de la réalisation d'oeuvres d'intérêt général et à but non lucratif se rattachant à ses missions, l'affectation de biens, droits ou ressources, conformément aux dispositions des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987 et dans les conditions prévues par les présents statuts.

### **Les ressources**

Conformément à l'article 13 de ses statuts, les ressources annuelles de la Fondation se composent :

- du revenu de la dotation ;
- des subventions qui peuvent lui être accordées ;
- du produit des libéralités dont l'emploi est décidé ;
- du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- du produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu ;
- des produits liés à la gestion de ses établissements ;
- de la participation des fondations individualisées et des œuvres et organismes au coût de fonctionnement de l'administration générale de la Fondation ;
- de toute autre ressource non interdite par la loi.

L'ensemble des établissements sont dans le périmètre du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) sauf l'IME Hors les Murs les Alizés.

Les établissements du sanitaire sont financés par l'ARS.

Les établissements du médico-social sont financés par l'ARS, la DASES et le Département.

Les résidences accueil sont financées par la DRHIL.

### **La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées**

#### **LE SOIN**

##### **Auprès des personnes souffrant de troubles psychiques**

- **Les hôpitaux de jour pour adultes**

Les services offrent une prise en charge globale et diversifiée pour adultes à partir d'un projet de soins modulable et personnalisé. Les activités éducatives, sportives et artistiques sont des outils de soins essentiels dans la prise en charge. Elles favorisent également l'insertion sociale.

**– Les services de consultations pour adultes et familles, en langue étrangères, les consultations transculturelles avec l'EPS Maison Blanche.**

Ils proposent l'accueil, l'orientation et les soins sous forme d'une prise en charge ambulatoire selon quatre axes : psychiatrie générale, thérapies corporelles, hypnothérapie et souffrance au travail.

**– Le Foyer de Post-Cure**

Premier centre de post cure ouvert en France, c'est un lieu « d'hébergement thérapeutique de transition » et d'aide à l'insertion de malades sortant de l'hôpital psychiatrique.

**Auprès des adultes souffrant d'addictions**

**- Les soins de suites et de réadaptations et de réhabilitation psychiatrique : hôpital temps plein et service de psychiatrie**

Le Centre Gilbert Raby et le Centre Malvau sont des établissements dédiés à la prise en charge des addictions, en psychiatrie et en soins de suite et de réadaptation.

**- L'Hôpital de jour addictologie et psychiatrie de la Folie Régnauld**

Il a été créé pour une prise en charge séquentielle, individualisée et évolutive, axée sur les groupes ou ateliers thérapeutiques.

**Auprès des enfants et adolescents souffrant de troubles du spectre de l'autisme**

**- Les hôpitaux de jour**

Ils ont pour mission la prise en charge thérapeutique, articulant une démarche de psychothérapie institutionnelle et des prises en charges individuelles ou de groupes spécifiques. Ils proposent des soins psychiques et somatiques et une prise en charge éducative. Les activités éducatives, sportives et artistiques sont des outils de soins essentiels dans la prise en charge et favorisent également l'insertion sociale.

**- Le Centre médico-psychologique infanto-juvénile**

Le CMPIJ est un lieu de consultations et de soins réguliers. La prise en charge comprend des consultations ou entretiens d'évaluation et de psychothérapie. La prise en charge pluridisciplinaire inclut le travail des orthophonistes et des psychomotriciens auquel s'ajoutent des activités thérapeutiques de groupe.

**- UMI Centre L'Unité mobile interdépartementale (75-92)**

Elle aide les personnes qui sont en voie de réorientation, parfois d'exclusion, et, pour certaines, qui n'ont plus d'accompagnement.

**- La Consultation mobile régionale génétique**

Elle permet d'offrir aux personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme et à leurs familles un meilleur accès à l'information, aux conseils et au dépistage de pathologies génétiques dont certaines peuvent donner lieu à l'expression de troubles envahissants du développement.

## L'ACCOMPAGNEMENT

### - ESAT (Établissement et service d'aide par le travail)

L'ESAT propose aux personnes en situation de handicap psychique des activités diverses à caractère professionnel et un accompagnement personnalisé en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. Il peut accueillir 177 personnes pour 4 filières professionnelles : linge (blanchisserie et pressing de quartier), papier (bureautique et conditionnement), restauration (la Cantine et une cafétéria hors les murs) et travaux (trois ateliers hors les murs).

### - SAIPPH (Service d'aide à l'insertion professionnelle des personnes handicapées)

Le SAIPPH a pour mission d'accompagner les personnes dans leur projet d'insertion professionnelle, en milieu protégé ou en milieu ordinaire de travail.

### - Les Services d'accompagnement à la vie sociale

Au nombre de quatre sur Paris et Orly, ils ont pour missions de permettre aux personnes de retrouver une meilleure qualité de vie, une autonomie majorée et une insertion sociale de qualité grâce à un projet d'accompagnement personnalisé.

### - CAJM (Centre d'accueil de jour médicalisé) Atypique Le Relais Paris

L'accompagnement du CAJM est structuré autour d'un projet éducatif et soignant dont les activités artistiques, sportives et culturelles constituent l'outil.

### - Le PCPE (Pôle de compétences et de prestations externalisées)

Le PCPE Le Relais Paris propose des interventions éducatives, un accompagnement thérapeutique et un soutien à l'entourage ponctuel avec un objectif de coordination et de recherche de places dans des institutions dédiées.

### - FAM (Foyer d'accueil médicalisé) et IME (Institut médico-éducatif) Une Maison en Plus

Le FAM et l'IME accueillent de jour et de nuit, un public de personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA) qui nécessite un accompagnement éducatif et pédagogique avec des soins spécialisés.

### - IME (Institut médico-éducatif) Les Alizés

L'IME propose un accompagnement scolaire, éducatif, pédagogique et thérapeutique à des usagers présentant un trouble du spectre de l'autisme.

## LE LOGEMENT

### - Les résidences accueil

Elles proposent à chaque résidant un logement pérenne et indépendant en présence d'un hôte qui propose des activités favorisant la socialisation et le mieux vivre.

Elles offrent un accompagnement sanitaire et social personnalisé en coordination avec les services médico-sociaux.

### - Les logements associatifs

La Fondation l'Élan Retrouvé gère des logements associatifs en partenariat avec l'EPS Maison Blanche et le CH Sainte-Anne.

Il s'agit de contribuer à la continuité de la prise en charge et du parcours de vie de la personne en offrant une insertion par le logement. Le logement accompagné favorise la stabilisation des personnes et la construction d'espaces de vie adaptés.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 caractérisés par les données suivantes :

- total du bilan : 65.497.561 Euros
- total du compte de résultat : 53.603.412 Euros
- résultat de l'exercice: 2.592.374 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis en date du 24 juin 2021 par le Conseil d'Administration de la Fondation.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de la Fondation.



Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau des provisions et réserves
Note n° 5	État des créances
Note n° 6	État des dettes
Note n° 7	Tableau de variation des fonds propres
Note n° 8	Tableau de suivi des fonds dédiés
Note n° 9	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n° 9 bis	Tableau des résultats sous contrôle de tiers financeurs
Note n° 10	Tableau explicatif du résultat
Note n° 11	Tableau du résultat et proposition d'affectation
Note n° 11 bis	Tableau d'affectation des résultats
Note n° 12	Charges constatées d'avance
Note n° 13	Produits constatés d'avance
Note n° 14	Produits à recevoir
Note n° 15	Détail des comptes fournisseurs – factures non parvenues
Note n° 16	Détail des dettes fiscales et sociales
Note n° 17	Information à caractère spécial
Note n° 18	Informations concernant les contributions volontaires en nature
Note n° 19	Détail du crédit-bail
Note n° 20	Engagements financiers
Note n° 21	Dettes garanties par des sûretés réelles
Note n° 22	Engagement hors bilan
Note n° 23	Réservation de lits
Note n° 24	Tableau de suivi des legs et donations
Note n° 25	Activité
Note n° 26	Effectif moyen
Note n° 27	Tableau des filiales et participations

## **1) Principes comptables**

a) Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

c) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

d) Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- de l'arrêté du 22 janvier 2008 fixant la nomenclature des comptes obligatoirement ouverts dans l'état des prévisions de recettes et de dépenses et dans la comptabilité des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;
- de la circulaire interministérielle n° DHOS/F4/DGCP/5C/2008/14 du 18 janvier 2008 relative à l'état des prévisions de recettes et de dépenses portant diverses précisions d'ordre budgétaire et comptable pour le 1er janvier 2008 (instruction budgétaire et comptable M21) ;
- du règlement n° 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable des associations et fondations. Le référentiel n° 99-03 du CRC a été modifié par cette nouvelle autorité comptable ;
- du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- du règlement n° 2019-04 du 8 novembre 2019 de l'ANC relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- du règlement n° 2020-08 du 4 décembre 2020 de l'ANC modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;

Il a également été tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations.

## 2) Changements méthodes comptables

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif sont tenues d'appliquer les nouveaux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06 du 5 décembre 2018 et n° 2020-08 du 4 décembre 2020.

Les principaux postes impactés par cette nouvelle réglementation appliquée de manière rétrospective sont les suivants :

- les subventions d'investissement (compte 102) finançant les biens totalement amortis ont été reclassées en report à nouveau (comptes 110 et 115) à hauteur de 1.065.506 €uros ;
- les provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations (compte 142) ont été reclassées en fonds dédiés à l'investissement (compte 1921) et à l'exploitation (compte 1912) à hauteur de 10.072.222 €uros ;
- les subventions d'investissement (compte 13) ont été reclassées en en fonds dédiés à l'investissement (compte 1921) à hauteur de 1.000.000 €uros et en fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (compte 1951) à hauteur de 645.754 €uros.

## 3) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

### a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode *linéaire* en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Frais d'établissement : 1 à 10 ans

Logiciels : 1 à 15 ans

Terrains : non amortis

Terrains aménagés : 5 à 50 ans

Constructions : 10 à 50 ans

Agencements, aménagement de constructions : 4 à 20 ans

Installations techniques, matériels et outillages : 1 à 15 ans

Matériel de transport : 2 à 7 ans

Matériel de bureau : 2 à 10 ans

Mobilier : 3 à 20 ans

### c) Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées sur la base du *prix d'achat*

### d) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Elles sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M21bis §313).

e) Dotation statutaire non consommable

Conformément à l'article 9 de ses statuts, la dotation de la Fondation comprend :

- l'immeuble situé au 23 rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris, d'une surface de 2.500 m<sup>2</sup> ;
- la somme de 600.000 €uros.

f) Réserve de trésorerie

Les dotations au Fonds de Roulement (ou Fonds de Réserve) sont calculées en fonction des budgets approuvés par l'Administration. (Compte 141)

g) Les placements

Les obligations : les plus-values latentes non réalisées au siège sont de 75.728 euros au 31 décembre 2020 (plus-values latentes de 28.733 euros au 31/12/2019).

h) Provisions pour congés payés

Le montant de la « provision pour congés payés » qui était de 1.112.909 €uros au 31/12/1999 a été porté à un compte Report à Nouveau débiteur. Le montant de la provision au 31/12/2020 est de 2.700.988 €uros.

i) Comptes cumulés

Les comptes des établissements sont repris intégralement à partir de la comptabilité autonome de chaque établissement.

Les principes d'élimination sont les suivants :

**- au bilan**

Elimination des comptes de liaison inter-établissement.

Elimination de la trésorerie centralisée.

**- au compte de résultat**

Elimination des facturations inter-établissements.

j) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent dans les comptes annuels au 31 décembre 2020 à 2.815.479 €uros et sont principalement constituées des indemnités de fin carrière (IFC).

k) Départs à la retraite

Le provisionnement du passif social lié aux indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 2.484.700 €uros. Les critères utilisés pour cette évaluation sont les suivants :

- Taux de charges sociales : personnel médical 61,64 % et personnel non médical 58 %
- Taux de turn-over : par tranche d'âge de 15,79 % à 0% pour le personnel médical et de 18,46 % à 1,71 % pour le personnel non médical
- Taux d'actualisation : 0,30 %
- Table de mortalité : table INSEE 2013 à 2015
- Taux de revalorisation des salaires : 1,50 % (1,50 % pour le personnel médical et 1,50 % pour le personnel non médical)
- Âge de départ à la retraite : à 65 ans pour le personnel médical et à 62 ans pour le personnel non médical

l) Les honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, portés au compte de résultat de l'exercice, ont été de 57.792 €uros (R.123-198 du Code de Commerce) et se décomposent ainsi :

- Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes annuels : 57.792 €uros
- Les honoraires au titre des services autres que la certification des comptes : 0 €uros

#### **4) Compte de résultat**

Les comptes de résultat des activités soumises à approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

#### **5) Création d'établissement ou service**

Les autorisations d'ouverture des établissements Lits Halte Soins Santé (LHSS) et URAT Une Maison en Plus ont été accordées sur cet exercice.

#### **6) Événements significatifs postérieurs à la clôture**

Les états financiers de la Fondation ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. La crise sanitaire, sociale et économique liée à la pandémie de la Covid-19 continue à produire ses effets sur l'exercice 2021. Les incertitudes en matière économique et sociale qui découlent de cette crise peuvent impacter significativement le niveau d'activité de la Fondation. Les incidences de la poursuite de cette crise sur l'activité et les comptes de la Fondation pour l'exercice 2021 sont actuellement non quantifiables.

Il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

#### **7) Faits marquants**

Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, les soutiens financiers ont été apportés aux établissements pour un total de 3.208.840 €uros :

- Les surcoûts : 1.512.365 €uros ;
- La prime Covid : 763.275 €uros ;
- La compensation des pertes de recettes : 149.567 €uros ;
- La revalorisation salariale des personnels non médicaux – Ségur de la santé : 344.242 €uros ;
- Le maintien du financement de la rémunération directe des Travailleurs Handicapés par l'Etat : 439.391 €uros.

## 8) Financements publics

Financements publics	État	Collectivités territoriales	Autres	Total
Concours publics	40.283.737	5.139.231	1.330.075	46.753.042
Subventions d'exploitation	234.500	355.425	31.971	621.896
Subventions d'investissement	2.849	1.007.078	14.551	1.024.478
<b>Total</b>	<b>40.521.086</b>	<b>6.501.734</b>	<b>1.376.597</b>	<b>48.399.417</b>

## 9) Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en 2019. L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Leur montant est évalué à 316 460 €.

Modalités de recensement :

Pour les membres du Bureau du Conseil d'Administration, les membres du Conseil d'Administration et les invités, leur temps de présence aux instances sont recensés dans des tableaux récapitulatifs. Ces tableaux indiquent leur nom et prénom, leur fonction, les dates des instances et le nombre d'heures de présence. Ce document détaillé par membre est daté et signé par le Président.

Pour les bénévoles au CPMS, leurs temps de présence sont saisis dans le logiciel médical CIMAISE. Cette liste indique la date, la durée de la consultation, le nombre de bénévoles et le motif.

Modalités de valorisation :

L'évaluation financière du nombre total d'heures de présences est calculée en référence au coût moyen (brut et charges employeur) de l'ensemble des salariés de la Fondation (hors des Travailleurs Handicapés).

Les dons en nature et prestations en nature sont valorisés selon les pièces justificatives transmises par les donateurs.

Les contributions volontaires en nature comprennent les éléments suivants :

- Bénévolat (avec le temps passé par les administrateurs) pour un montant de 21 771 €
- Prestations en nature pour un montant de 19 800 €
- Dons en nature pour un montant de 274 889 €

# **COMPTES ANNUELS**

## Note n° 2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste transfert	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais établissement						
Donations temporaires d'usufruits						
Autres immobilisations incorporelles	1 340 575		63 054	211 173		1 192 457
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 340 575</b>		<b>63 054</b>	<b>211 173</b>		<b>1 192 457</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains	4 627 802		68 860			4 696 662
Constructions	17 210 063				3 158 835	20 368 898
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	14 287 969		816 073	2 556	493 015	15 594 500
Installations techniques, matériel et outillage	2 640 163		133 252	59 148		2 714 267
Installations générales, agencements, aménagements divers	53 484					53 484
Matériel de transport	866 838		121 959	47 866		940 932
Matériel de bureau et informatique	2 580 021		183 561	278 766		2 484 816
Mobilier	1 898 400		120 560	22 467	26 836	2 023 328
Autres						
Immobilisations corporelles en cours	1 700 169		2 444 717	67 633	-3 651 526	425 727
Avances et acomptes	3 175 027		853 194	1 741	-27 159	3 999 321
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>49 039 935</b>		<b>4 742 175</b>	<b>480 176</b>	<b>0</b>	<b>53 301 935</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
Participations et créances rattachées	660 249		6 512			666 761
Autres titres immobilisés	1 029 812		714 240	4 362		1 739 690
Prêts	26 986					26 986
Autres	317 100		29 256			346 356
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>2 034 147</b>		<b>750 008</b>	<b>4 362</b>		<b>2 779 793</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>52 414 657</b>		<b>5 555 237</b>	<b>695 710</b>	<b>0</b>	<b>57 274 184</b>



## Note n° 3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste transfert	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
<b><u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u></b>						
Frais établissement						
Donations temporaires d'usufruits						
Autres immobilisations incorporelles	1 032 454		64 062	210 822		885 693
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 032 454</b>		<b>64 062</b>	<b>210 822</b>		<b>885 693</b>
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>						
Terrains	133 315		51 659			184 974
Constructions	3 864 667		474 515			4 339 182
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	7 318 440		910 514	2 556		8 226 398
Installations techniques, matériel et outillage	1 895 888		167 671	56 476		2 007 083
Installations générales, agencements, aménagements divers	23 130		5 403			28 533
Matériel de transport	489 387		94 554	47 866		536 075
Matériel de bureau et informatique	2 247 730		157 651	278 166		2 127 216
Mobilier	1 461 782		100 682	18 532		1 543 932
Autres						
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>17 434 340</b>		<b>1 962 649</b>	<b>403 595</b>		<b>18 993 394</b>
<b>TOTAL ( I+II )</b>	<b>18 466 794</b>		<b>2 026 711</b>	<b>614 417</b>		<b>19 879 088</b>

## Note n° 4 TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS	Montant début exercice	Reclassement ANC 2018-06	Apport partiel d'actif	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	Retraitement comptable	Virement compte à compte	Montant fin exercice
<b>PROVISION REGLEMENTEE</b>									
Provisions réglementées pour renforcement bfr	113 726,00								113 726,00
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	10 072 222,38	-10 035 186,94					-37 035,44		0,00
Provisions réglementée : réserve des plus-values	12 171,44	-5 655,69					-6 515,75		0,00
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>10 198 119,82</b>	<b>-10 040 842,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-43 551,19</b>	<b>0,00</b>	<b>113 726,00</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>									
Provisions pour litiges	142 458,00								142 458,00
Provisions pour amendes et pénalités	204 518,51					-118 578,62			85 939,89
Provisions pour rémunération des TH	0,00								0,00
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	1 348,79					-1 740,00	1 740,00		1 348,79
Provision pour CET	0,00								0,00
Provision pour départ à la retraite (IFC)	2 517 384,00				249 862,00	-124 654,00	-157 892,00		2 484 700,00
Autres provisions risques et charges	74 659,78				35 000,00	-16 195,40	7 568,16		101 032,54
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>2 940 369,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>284 862,00</b>	<b>-261 168,02</b>	<b>-148 583,84</b>	<b>0,00</b>	<b>2 815 479,22</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>									
Sur immobilisations :									
- incorporelles	97 524,69								97 524,69
- corporelles	0,00								0,00
- financières	52 053,29				5 300,00				57 353,29
Sur stocks et en cours	0,00								0,00
Sur comptes créances	64 244,60				48 075,08	-57 333,78			54 985,90
Sur comptes financiers	0,00								0,00
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>213 822,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 375,08</b>	<b>-57 333,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>209 863,88</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>13 352 311,48</b>	<b>-10 040 842,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>338 237,08</b>	<b>-318 501,80</b>	<b>-192 135,03</b>	<b>0,00</b>	<b>3 139 069,10</b>
Dont dotations et reprises :									
- exploitation	2 755 161,86	0,00	0,00	0,00	332 937,08	-199 923,18	-148 583,84	0,00	2 739 591,92
- financier	52 053,29	0,00	0,00	0,00	5 300,00	0,00	0,00	0,00	57 353,29
- exceptionnel	10 545 096,33	-10 040 842,63	0,00	0,00	0,00	-118 578,62	-43 551,19	0,00	342 123,89

<b>Note n° 5 ETAT DES CREANCES</b>
------------------------------------

CREANCES		MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
			à un an au plus	à plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>	Prêts ( 1 )			
	Autres immobilisations financières	2 779 793	6 540	2 773 253
<b>De l'actif circulant</b>	Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix Journée à recevoir	2 643 982	1 707 973	936 009
	Usagers et comptes rattachés	1 226 368	1 226 368	
	Autres créances	709 325	709 325	
	Charges constatées d'avance	157 273	152 433	4 840
	<b>TOTAL</b>	<b>7 516 741</b>	<b>3 802 639</b>	<b>3 714 102</b>
	( 1 ) Montant :			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

**Note n° 6 ETAT DES DETTES**

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 014 394	1 605 398	4 342 329	6 066 667
Emprunts et dettes financières divers ( 1 )				
Dépôts de garantie reçu	35 954		35 954	
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	950 910	950 910		
Dettes fiscales et sociales	6 322 167	6 322 167		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	934 259	934 259		
Dépôts des hospitalisés et hébergés	5 571		5 571	
Autres dettes	684 030	684 030		
Produits constatés d'avance	5 308	5 308		
<b>TOTAL</b>	<b>20 952 593</b>	<b>10 502 073</b>	<b>4 383 853</b>	<b>6 066 667</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 007 843			

## Note n° 7 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde au début de l'exercice	Reclassement ANC 2018-06	Apport partiel d'actif	Cession transfert	Affectation du résultat		Virement compte à compte	Augmentations		Diminutions		Retraitement comptable	Solde à la fin de l'exercice
						Dont générosité du public			Dont générosité du public		Dont générosité du public		
Fonds propres sans droit de reprise	2 779 499	-2 779 499											0
Fonds propres statutaires		1 475 920											1 475 920
Fonds propres complémentaires		238 073					25 768						263 841
Fonds propres avec droit de reprise	305 977	-305 977											0
Fonds propres statutaires													0
Fonds propres complémentaires		305 977					-25 768						280 209
Ecarts de réévaluation													0
Réserves réglementaires :													
- investissement	6 478 640				415 378								6 894 018
- compensation	414 758				1 319								416 077
- trésorerie	733 090												733 090
Autres réserves	750 970												750 970
<b>Total Réserves pour projet de l'entité</b>	<b>8 377 457</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>416 697</b>			<b>0</b>		<b>0</b>			<b>8 794 154</b>
Report à nouveau	7 513 621	930 165			906 458						6 516		9 356 759
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	129 395	100 647			-45 989		-23 766						160 286
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-282 272	116 010			-11 883		23 766				127 164		-27 215
<b>Total Report à nouveau</b>													<b>9 489 830</b>
Excédent ou déficit de l'exercice	1 411 566				-1 411 566			2 592 374					2 592 374
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>20 235 242</b>	<b>81 315</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-146 283</b>		<b>0</b>	<b>2 592 374</b>		<b>0</b>		<b>133 679</b>	<b>22 896 329</b>
Dotations consommables													0
Subventions d'investissement	2 716 271	-1 643 420						16 381		-64 753			1 024 478
Provisions réglementées	10 198 120	-10 077 878									-6 516		113 726
<b>Total</b>	<b>33 149 633</b>	<b>-11 639 983</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-146 283</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 608 756</b>	<b>0</b>	<b>-64 753</b>	<b>0</b>	<b>127 164</b>	<b>24 034 533</b>

## Note n° 8 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	Reclassement ANC 2018-06	Affectation résultat	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
					Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>L'INVESTISSEMENT SUR CONCOURS PUBLICS</b>									
SIH circuit des médicaments		300 000				-4 187		295 813	295 813
Travaux nouveaux locaux Malakoff		460 000						460 000	460 000
Travaux nouveaux locaux CAJM Le Relais		192 000						192 000	192 000
Travaux nouveaux locaux CAJM Le Relais		527 127						527 127	
Travaux nouveaux locaux IME Une Maison en Plus			76 283	242 568				318 851	
Travaux appartements et nouveaux locaux FAM Une Maison en Plus				253 327				253 327	
Création URAT Une Maison en Plus				498 000				498 000	
Travaux centrale incendie Centre Malvau		33 153				-2 800		30 353	30 353
Travaux de mise en conformité Centre Malvau		14 420				-154 420		0	
Travaux bâtiment Nicolas CG Raby		1 352 942		369 520		-369 520		1 352 942	983 422
Travaux bâtiment post cure Vachon CG Raby		1 777 824		300 000		-441 044		1 636 780	1 336 780
Travaux des ateliers CG Raby		3 570 000						3 570 000	2 370 000
Reconstruction bâtiments Chevilly Larue		2 603 868				-11 656		2 592 212	2 615 524
Divers projets		241 630		53 969		-18 021	0	277 577	211 209
<b>Total (I)</b>	<b>0</b>	<b>11 072 964</b>	<b>76 283</b>	<b>1 857 384</b>		<b>-1 001 648</b>	<b>0</b>	<b>12 004 983</b>	<b>8 495 101</b>
<b>L'EXPLOITATION SUR CONCOURS PUBLICS</b>									
Réforme et soutien psychiatrie	79 803	0						79 803	
Surcoût Covid-19				1 301 840				1 301 840	
Prestations extérieures PCPE	1 035 000	0	70 000	611 765				1 646 765	575 000
Situations complexes IME Une Maison en Plus				209 628				279 628	
Recherche génétique	352 126	0		230 000				582 126	92 227
Divers projets	100 652	52 330	0	48 750		0	0	201 732	99 398
<b>Total (II)</b>	<b>1 567 581</b>	<b>52 330</b>	<b>70 000</b>	<b>2 401 983</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 091 894</b>	<b>766 625</b>
<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>									
Formation TH au SAIPPH	27 198	-27 198						0	
Pôle logement	137 476	-83 050				-1 589		52 837	52 837
Activité radio	24 463	-24 463						0	
Recherche génétique	333 601							333 601	230 000
Unité d'intervention mobile (UMI)	23 500	-23 500						0	
Divers projets	40 645	-26 405	0	8 052		-5 547	0	16 744	6 787
<b>Total (III)</b>	<b>586 883</b>	<b>-184 617</b>	<b>0</b>	<b>8 052</b>		<b>-7 136</b>	<b>0</b>	<b>403 182</b>	<b>289 624</b>
<b>CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES</b>									
Pôle logement		148 233		13 470				161 703	142 183
Travaux locaux Corentin Cariou				300 000				300 000	
Reconstruction Hôpital de jour Chevilly Larue		364 700		10 000		-1 364		373 336	333 381
Aménagements des locaux Fontenay aux roses		115 653				-7 953		107 700	107 700
Radio citron		24 463				-2 278		22 185	21 042
Divers projets	0	121 916	0	121 282		-30 231	0	212 967	139 062
<b>Total (IV)</b>	<b>0</b>	<b>774 966</b>	<b>0</b>	<b>444 752</b>		<b>-41 826</b>	<b>0</b>	<b>1 177 892</b>	<b>743 368</b>
<b>RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>									
Divers projets	8 710	0	0	8 296		0	0	17 006	700
<b>Total (V)</b>	<b>8 710</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 296</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 006</b>	<b>700</b>
<b>Total (I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 163 173</b>	<b>11 715 643</b>	<b>146 283</b>	<b>4 720 466</b>		<b>-1 050 609</b>	<b>0</b>	<b>17 694 956</b>	<b>10 295 417</b>

## Note n° 9 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Nature du report à nouveau	Montant débit Exercice	Reclassement ANC 2018-06	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	Virement compte	Montant fin Exercice
Dépenses refusées (119)	-22 405,75	-40 350,26					-62 756,01
Report à nouveau gestion contrôlée (110 - 119)	866 817,37	811 481,46		521 077,38			2 199 376,21
Report à nouveau gestion libre (110 - 119)	6 669 208,96	165 549,31		400 020,43	-14 639,68		7 220 139,02
<b>TOTAL</b>	<b>7 513 620,58</b>	<b>936 680,51</b>	<b>0,00</b>	<b>921 097,81</b>	<b>-14 639,68</b>	<b>0,00</b>	<b>9 356 759,22</b>

## Note n° 9 bis TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

Nature des résultats sous contrôle de tiers financeurs	Montant débit Exercice	Reclassement ANC 2018-06	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	Virement compte	Montant fin Exercice
Report à nouveau des résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification (115) :	129 395,01	-6 730,37		134 449,19	-124 042,79		133 071,04
<b>Dépenses non opposables (116) :</b>							
Amortissements comptables excédentaires différés (116-1)	0,00						0,00
Dépenses pour congés à payer (116-2)	-118 745,30	118 745,30					0,00
Autres droits acquis par les salariés (116-3)	0,00						0,00
Autres dépenses (116-3 & 116-8)	-163 526,91	163 526,91					0,00
<b>TOTAL</b>	<b>-152 877,20</b>	<b>275 541,84</b>	<b>0,00</b>	<b>134 449,19</b>	<b>-124 042,79</b>	<b>0,00</b>	<b>133 071,04</b>

## Note n° 10 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
<b>Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification</b>		
- Institut Paul Sivadon, Hôpital de jour Santos Dumont et Hôpital de jour & CMP pour enfants Haxo, Atelier Thérapeutique de Colombes & Hôpital de Jour à Malakoff & à Antony & à Fontenay aux Roses, Hôpital de jour à Orly & à Chevilly Larue, Centre Gilbert Raby		1 568 209,63
- Centre Malvau	-36 175,12	
- ESAT section sociale		13 153,95
- SAVS 9e Cadet		1 779,87
- SAVS 10e Iris		14 500,96
- SAVS 18e Championnet		19 626,30
- SAVS à Orly		9 715,60
- SAIPPH		17 835,18
- PCPE		440,62
- CAJM Le Relais		35 304,86
- FAM & IME Une Maison en Plus (ARS)		121 284,66
- FAM Une Maison en Plus (DASES)		166 327,18
- URAT Une Maison en Plus		0,00
- IME Hors les Murs les Alizés		42 625,97
- Lits Halte Soins Santé (LHSS)		0,00
<b>Résultats des activités contrôlées (subventions)</b>		
- Résidences accueil Cléry, Choisy le Roi & Sentier		3 252,78
<b>Résultat des activités en gestion libre</b>		
- Centre de recherche		0,00
- Fondation		19 378,33
- Radio citron		0,00
- Pôle formation	-901,60	
- ESAT section commerciale		606 906,12
- Pôle logement		1 357,64
- Formation des TH au SAIPPH		0,00
- Gestion libre	-12 248,55	
<b>SOLDE</b>		<b>2 592 374,38</b>

## Note n° 11 TABLEAU DU RESULTAT DES ESMS ET PROPOSITION D'AFFECTION

RESULTAT A AFFECTER								
ETABLISSEMENT		Résultat comptable	Resultats antérieurs à affecter	Réserve de compensation des déficits	Excédents affectés compensation charges d'amortissement	Dépenses inopposables		Résultat administratif
- Institut Paul Sivadon, Centre Françoise Grémy et Hôpital de jour & CMP pour enfants Haxo, Atelier Thérapeutique de Colombes & Hôpital de Jour à Malakoff & à Antony & à Fontenay aux Roses, Hôpital de jour à Orly & à Chevilly Larue, Centre Gilbert Raby - Centre Malvau		1 568 210 -36 175						1 568 210 -36 175
- ESAT section sociale		13 154						13 154
- SAVS 9e Cadet		1 780						1 780
- SAVS 10e Iris		14 501						14 501
- SAVS 18e Championnet		19 626						19 626
- SAVS à Orly		9 716	3 342					13 058
- SAIPPH		17 835						17 835
- PCPE		441						441
- CAJM Le Relais		35 305						35 305
- FAM & IME Une Maison en Plus (ARS)		121 285						121 285
- FAM Une Maison en Plus (DASES)		166 327						166 327
- URAT Une Maison en Plus								
- IME Hors les Murs les Alizés		42 626						42 626
- Lits Halte Soins Santé (LHSS)								
- Résidences d'accueil Cléry, Choisy le Roi & Sentier		3 253						3 253
- Centre de recherche								
- Fondation (siège)		19 378						19 378
- Radio citron								
- Pôle formation		-902						-902
- ESAT section commerciale		606 906						606 906
- Pôle logement		1 358						1 358
- Formation des TH au SAIPPH								
<u>Retraitement comptable par secteur d'activité</u>	-12 249							
- Le sanitaire								
- Le médico-social		-12 249						-12 249
- La gestion libre								
<b>TOTAUX</b>		<b>2 592 374</b>	<b>3 342</b>					<b>2 595 717</b>

PROPOSITIONS D'AFFECTION								
Affectation en Réserves					Affectation en report à nouveau			
Excédent Investissement	Autres réserves	Excédent Couverture BFR	Compensation Déficit	Compensation Charges d'amortissement	Excédent réduction charges exploitation	Excédent financement mesures exploitation	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
784 104			13 154 14 501 19 626 13 058 1 780 17 835 441 35 305 121 285 166 327 21 313				784 106	-36 175
21 313							3 253 19 378	-902
303 453							303 453 1 358	-12 249
<b>1 108 870</b>			<b>424 625</b>				<b>1 111 547</b>	<b>-49 325</b>
<b>TOTAL</b>					<b>2 595 717</b>			



**Note n° 11 bis TABLEAU D'AFFECTION DU RESULTAT****1- Calcul du résultat corrigé à affecter**

Etablissement(s) ou Service(s) : ensemble des établissements et services

Résultat Comptable N :	Déficit de l'exercice 2019		Excédent de l'année 2019	1 411 566
<b>Report à nouveau affecté à N</b>				
Résultat exercices(s) antérieur(s) incorporé(s)	Déficit N - 1			
Résultat déficitaire n-1 reprise en N	Déficit N - 2		Année 2017 saipph	34 043
			Année 2017 savs orly	90 000
			Résultat déficitaire	
	Total 1	0	Total 2	1 535 609
<b>Résultat rejeté :</b>				
Dépenses pour congés payés 2019				-11 883
Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs				0
<b>Résultat administratif 2019</b>				<b>1 523 726</b>

Arrêté des comptes administratifs**2- Affectation du résultat corrigé**

Résultat corrigé à affecter de 2019			1 523 726
Excédents affectés à l'investissement			415 378
Réserves de compensation			1 319
Fonds dédiés			146 283
Report à nouveau excédentaire			921 098
Report à nouveau déficitaire			-14 640
			<b>54 287</b>

**Reprise de résultat arrêté sur exercice ultérieur**

Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée	année 2019	savs orly	54 257
---	------------	-----------	--------

**En attente de l'arrêté du compte administratif ou d'affectation**

Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée	année 2019	ime hors les murs les alizés	30
			<b>-0</b>

**Note n° 12 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Détail des charges	Montants
Matériel et fournitures	9 381
Activités soignantes	4 726
Locations	64 764
Entretien et maintenance	24 361
Assurances	4 936
Documentation	10 607
Frais colloques et séminaires	144
Honoraires	3 600
Téléphonie et informatique	16 077
Affranchissement	209
Autres impôts et taxes	2 008
Autres charges de personnel	16 459
<b>TOTAL</b>	<b>157 273</b>

**Note n° 13 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Détail des produits	Montants
Remboursement sur rémunérations	5 308
<b>TOTAL</b>	<b>5 308</b>

**Note n° 14 PRODUITS A RECEVOIR**

Détail des produits	Montants
Autres prestations	6 632
Remboursement sur rémunérations	321 572
Produits financiers	1 039
Remboursement de frais	49 423
<b>TOTAL</b>	<b>378 666</b>

**Note n° 15 DETAIL DES COMPTES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES**

Détail	Montants
Fournisseurs	692 311
<u>Fournisseurs factures non parvenues</u>	
Produit médical	3 779
Produit entretien	725
Energies	66 097
Fournitures	192
Alimentation repas	31 252
Prestations médico-technique	8 675
Activité soignante	11 092
Locations	51 391
Entretien réparations et maintenance	21 373
Primes d'assurance	2 328
Personnel extérieur	688
Honoraires	138
Transport	450
Téléphonie et informatique	42 762
Frais potaux	1 862
Nettoyage	6 505
Autres charges diverses	629
Autres impôts et taxes	8 662
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950 910
Fournisseurs d'immobilisation	934 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	934 259
<b>TOTAL</b>	<b>1 885 169</b>

**Note n° 16 DETAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Détail des charges à payer	Montants
<b>1) Personnel et comptes rattachés</b>	<b>72 180</b>
Comité d'entreprise	69 264
Oppositions	2 916
<b>2) Dettes sociales</b>	<b>1 864 457</b>
Sécurité sociale	1 183 182
Retraite prévoyance	623 542
Mutuelle	56 474
Médecine du travail	1 259
<b>3) Dettes fiscales</b>	<b>744 960</b>
Prélèvement à la source	143 167
Taxes sur les salaires	245 059
Formation continue	253 171
Effort de construction	103 562
<b>4) Dettes congés à payer</b>	<b>2 700 988</b>
Personnel congés à payer	1 751 343
Charges sociales sur congés à payer	725 926
Charges fiscales sur congés à payer	223 719
<b>5) Personnel autres charges à payer</b>	<b>939 582</b>
Personnel autres charges à payer	582 625
Organismes sociaux autres charges à payer	233 413
Etat autres charges à payer	123 545
<b>TOTAL</b>	<b>6 322 167</b>

**Note n° 17 INFORMATION A CARACTERE SPECIAL**

Les dernières Instructions Fiscales n'ont pas trouvé un champ d'application dans la Fondation

**Note n° 18 INFORMATIONS CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Les contributions en biens	274 889
Les contributions en services	19 800
Les contributions en travail	21 771
	<b>-----</b>
	<b>316 460</b>

**Note n° 19 DETAIL DU CREDIT-BAIL**

	Constructions	Installations Matériel	Autres	TOTAL
<b><u>VALEUR D'ORIGINE</u></b>				
<b><u>AMORTISSEMENTS</u></b>				
Cumuls exercices antérieurs				
Dotation de l'exercice				
<b>TOTAL</b>				
<b><u>REDEVANCES PAYEES</u></b>				
Cumuls exercices antérieurs				
Dotation de l'exercice				
<b>TOTAL</b>				
<b><u>REDEVANCES RESTANT A PAYER</u></b>				
à un an au plus				
à plus d'un an				
à plus de cinq ans				
<b>TOTAL</b>				
<b><u>VALEUR RESIDUELLE</u></b>				
à un an au plus				
à plus d'un an				
à plus de cinq ans				
<b>TOTAL</b>				
<b><u>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</u></b>				

**Note n° 20 ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Engagements donnés	Montant
a) Intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	746 916
- part à moins d'un an	128 742
- part à plus d'un an et moins de 5 ans	382 712
- part à plus de cinq ans	235 463
b) Engagement de crédit bail	néant
c) Cautions données	
- baux Folie Régnault, 6 loyers	81 653
- ESAT 3 loyers (SCI Colonie), 27 rue Guyton de Morveau, Paris 13e : 13.024,48 € 3 loyers (Paris Habitat), 17 rue du Dr Leray, Paris 13e : 4.340 € 3 loyers (Merrer), 10 passage Trubert Bellier, Paris 13e : 10.574,45 € 3 loyers (Erable), 10 passage Trubert Bellier, Paris 13e : 6.667,24 €	34 606
- Foyer Post-Cure, dépôt de garantie parking 01/012/2016	595
- 3 loyers (SCI Adenat), SAVS 18 rue Cadet, Paris 9e	6 600
- 2 loyers (Mme Fayeton), CPMS 40 rue des Boulangers, Paris 5e (11. 666 FRF versé en 1997, soit 1.778,47 €)	3 374
- 2 loyers (Paris Habitat du Val de Marne), Hôpital de jour à Orly, 14/18 allée Louis Bréguet, 94310 Orly	4 186
- 3 loyers (SAIEM Malakoff Habitat), Hôpital de jour à Malakoff, 1 à 7 allée Jacques Brel, 92240 Malakoff	12 104
- 2 loyers (Mananging), SAVS 18e, 74/76 rue Championnet, 75018 Paris	10 913
- 2 loyers (OPAC), SAVS à Orly, 25 rue Jean Mermoz, 94310 Orly	3 610
- Hôpital de jour Santos Dumont, 25 villa Santos-Dumont, 75015 Paris	1 400
- UMI, 6 rue Gager-Gabillot, 75015 Paris	7 188
- Hôpital de jour à Chevilly Larue, 50 rue du Lieutenant Petit Leroy, 94550 Chevilly Larue	912
- SAIPPH, 42/52 rue de l'Aqueduc, 75010 Paris	17 100
- Hôpital de jour à Fontenay aux Roses, 41 avenue Gabriel Péri, 92260 Fontenay aux Roses	12 490
- Pôle logement, dépôt de garantie loyer	15 965
- SAVS Iris Paris, 5 rue des Messageries, 75010 Paris	6 968
- Hôpital de jour & CMP pour enfants Haxo, 89 & 93 rue Haxo, 75020 Paris	69 835
- CAJM Le Relais - PCPE Le 15 rue du Pôle Nord, 75018 Paris	5 300
- IME Une Maison en Plus, 17 rue de la Cerisaie - 93240 Stains	1 500
- FAM Une Maison en Plus, 4 impasse Pierre de Geyter, 93100 Montreuil	4 700
- FAM Une Maison en Plus, 23 rue du Docteur Potain, 75019 Paris	3 642
- FAM Une Maison en Plus, 95 boulevard Mac Donald, 75019 Paris	936
- FAM Une Maison en Plus, 10 rue Erard, 75012 Paris	1 814
- FAM & IME Une Maison en Plus (accueil de jour), 206 boulevard Mac Donald, 75019 Paris	12 501
- Hôpital de jour à Colombes, caution machine à affranchir	2 200
- UMI, carte essence Total	300
- CAJM Le Relais - PCPE, caution 8 postes téléphoniques Yealink	1 620
- FAM & IME Une maison en Plus, caution téléphonie	370
- FAM Une maison en Plus, carte essence Total	1 101
d) Provision pour départ à la retraite (IFC)	2 484 700
Engagements reçus	Montant
a) Cautions reçues	néant
Pôle logement, dépôts de garantie des loyers reçus des usagers	35 954

**Note n° 21 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**

Dettes garantie	Nature de la garantie	Montant
Travaux de l'ESAT Elan, emprunt d'une durée de 20 ans de 1.000.000 € Caisse des Dépôts et Consignation	Souscription 39.779 parts au capital du Crédit Coopératif, prêt 60033450 nantissement	606 630

**Note n° 22 ENGAGEMENT HORS BILAN**

## EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES BANCAIRES

Au 31 décembre 2020, l'engagement s'élève à la somme totale de se décomposant comme suit :

- capital restant dû	11 650 335
- intérêts restant dûs	$\frac{746\ 916}{12\ 397\ 251}$

**Note n° 23 RESERVATION DE PLACES**

Organisme	Etablissement	Montant reçu	Nombre de places	Durée	Début	Fin
URRPIMMEC	Colombes	21 900	1	30 ans	2006	2036
MEDERIC PREVOYANCE	Colombes	43 800	2	30 ans	2006	2036
URS	Colombes	21 900	1	30 ans	2006	2036
URC	Colombes	43 800	2	30 ans	2006	2036
RESURCA	Colombes	21 900	1	30 ans	2006	2036
CIRCACIC	Colombes	21 900	1	30 ans	2007	2037
AGRI PREVOYANCE	Colombes	21 900	1	30 ans	2007	2037
CPCEA	Colombes	21 900	1	30 ans	2007	2037
ACGME	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2009	2039
MEDERIC PREVOYANCE	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2010	2040
IRCAFEX	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2010	2040
IONIS PREVOYANCE	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2010	2040
CIPS	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2009	2039
NOV.RC	Chevilly Larue	10 750	1	30 ans	2009	2039
CIRCA	SAVS Iris	31 500	3	30 ans	2007	2038
IRNEO (GROUPE HUMANIS)	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
MALAKOFF MEDERIC PREVOYANCE	IPS 9e	50 900	2	15 ans	2013	2027
IRICASA (GROUPE B2V)	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
REUNI RETRAITE SALARIES	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
CREPSA (GROUPE B2V)	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
CGIS	IPS 9e	50 900	2	15 ans	2013	2027
REUNI RETRAITE CADRES	IPS 9e	25 450	1	15 ans	2013	2027
<b>Total</b>		<b>544 050</b>	<b>28</b>			

**Note n° 24 TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS**

Legs et donations autorisés par l'administration	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en fin d'exercice
<b>Total</b>		<b>0</b>		



**Note n° 25 ACTIVITE**

Etablissements	Nombre de places	Nombre de lits	Nombre de journées ou nuitées constaté	Activité ambulatoire	Taux d'occupation
- Foyer post-cure de l'Elan		25	8 978	714	
- Institut Paul Sivadon	155		21 171	27 317	
- Hôpital de jour & Centre Médico Psychologique infanto juvénile de Haxo	16		1 511	4 177	
- Hôpital de jour Santos Dumont	12		3 085	1 566	
- Unité Mobile Interdépartementale (UMI)				1 967	
- Consultation Mobile Régionale Génétique (CMRG)				271	
- Hôpital de jour d'Orly	21		2 856	802	
- Hôpital de jour de Chevilly Larue	12		2 235	1 178	
- Hôpital de jour avec atelier thérapeutique de Colombes	40		6 348	2 164	
- Hôpital de jour de Malakoff	17		3 181	785	
- Hôpital de jour d'Antony	13		2 804	1 388	
- Hôpital de jour de Fontenay aux Roses	13		2 930		
- Centre Gilbert Raby	15	110	31 960		
- Centre Malvau		62	13 233		
- SAVS Cadet	57		18 194		101,98%
- SAVS Iris Paris	65		21 597		106,15%
- SAVS Championnet	70		22 736		103,77%
- SAVS Orly	47		20 081		110,03%
- SAIPPH	190		42 840		102,49%
- ESAT de l'Elan section sociale	177		40 958		105,83%
- Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Le Relais Paris			15 983		165,80%
- Centre d'accueil de jour médicalisé (CAJM) atypique Le Relais Paris	15		3 979		91,93%
- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Une Maison en Plus	20		5 570		92,98%
- Institut Médico-Educatif (IME) Une Maison en Plus	4		1 464		111,42%
- Institut Médico-Educatif (IME) Hors les Murs les Alizés	13		2 863		106,67%
<b>Total</b>	<b>972</b>	<b>197</b>	<b>296 557</b>	<b>42 329</b>	

**Note n° 26 EFFECTIF MOYEN**

Effectif moyen (hors TH)	523
--------------------------	-----

**Note n° 27 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Dénominations	Montant
Souscription 3.361 parts au capital du CC, dossier de prêt 16134110	51 255
Souscription 582 parts au capital du CC, dossier de prêt 15176940	8 876
Souscription 39.779 parts au capital du CC, prêt 60033450 (nantissement)	606 630
	666 761
<b>Total</b>	<b>666 761</b>